



Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi. »

Madame Jeanne **Favre-Chambettaz**, à Saint-Barthélemy;
Madame et Monsieur Barbara et Jean-Luc **Besançon-Favre**, leurs filles
Cécile et Eugénie, à Saint-Barthélemy;
Monsieur et Madame Othmar et Nicole **Favre-Mathey**, leurs fils
Simon, Michel et Valentin, à Echallens;
Madame Eliane **Favre-Ruffieux**, à Lausanne et famille;
La famille de feu Camille et Georgette **Favre-Mettraux** ;
Madame Marie-Jeanne **Rüesch-Favre**, à Berne et famille ;
Monsieur et Madame Etienne et Anne-Marie **Favre-Longchamp**, à
Lausanne et famille;
Madame et Monsieur Marcelle et Guido **Ineichen-Favre**, à Villy et
famille;
Madame et Monsieur Thérèse et Maxime **Schmutz-Favre**, à Bossonnens
et famille;
Madame et Monsieur Madeleine et Charles **Lauber-Chambettaz**, à
Lausanne et famille;
Madame Gertrude **Favre-Chambettaz**, à Lausanne et famille;
Madame Edwige **Despont-Chambettaz**, à Etagnières et famille ;
La famille de feu Madame Simone **Pittet-Chambettaz**;
Monsieur Alphonse **Chambettaz**, à Assens;
Madame Marlyse **Chambettaz-Martin**, à Assens et famille ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Robert FAVRE

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère,
parrain, oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre
affection, à son domicile, le 15 août 2011, dans sa 79e année.
La cérémonie d'adieux aura lieu, à St-Barthélemy, le vendredi 19 août.
Messe en l'église catholique à 14 heures 30.

Honneurs à l'issue de la cérémonie.

L'inhumation suivra au cimetière de Saint-Barthélemy.

Notre époux et papa repose à la crypte de l'église catholique d'Assens.
Domicile de la famille : Route du Village 77, 1040 **Saint-Barthélemy**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.